

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Délibération n°DB2019/35

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 17

Votants : 19

POUR : (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le quatre septembre deux mille dix-neuf, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 26/08/2019

M. Michel MEIS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames LESUEUR P ; PAYEN F et Messieurs ADAM C ; BESANCON T ; BOUILLON J ; CANIVENQ R ; CORNEILLE JP ; DUGARD Y ; ETIENNE P ; FLEURY V ; GODART O ; MALVAUX A ; MANCEAUX C ; MEIS M ; RICHELET JP ; SIGNORET F ; SINGLIT B

Représentés : M. CARPENTIER D donne pouvoir à Mme PAYEN F ; M. MATHIAS F donne pouvoir à M. SINGLIT B.

**OBJET : AUTORISATION DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION A L'AGENCE D'URBANISME DE REIMS
POUR 2019**

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 18/06/18 décidant d'adhérer à l'Agence d'Urbanisme de Reims ;

Considérant que le Conseil Communautaire a par ailleurs autorisé le Président à signer la convention financière 2018 représentant un montant de 55 000 € à compter du 1er juillet de la même année ;

Considérant que pour l'exercice budgétaire 2019, la subvention représente 110 000 € ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE :

- D'AUTORISER le Président à signer la convention financière 2019 et tout acte nécessaire
- D'AUTORISER le versement d'une subvention d'un montant de 110 000 € à l'agence d'urbanisme de Reims

Le Président,

Francis SIGNORET

